



M I G A D O

## Recrutement

<b>Intitulé du poste proposé :</b>	<b>Technicien(ne) de suivi de la passe-piège multi spécifique de Saint-Savinien (17)</b>
<b>Présentation du poste</b> <b>Mission(s) :</b>	<p>Les suivis des poissons migrateurs amphihalins sur les bassins Charente et Seudre se font dans le cadre du programme d'actions de la Cellule Migrateurs Charente Seudre. Cette Cellule est composée de 3 partenaires : l'Association MIGADO, l'EPTB Charente et le CREA. Le poste sera sous la responsabilité du chargé de missions de MIGADO et en étroite collaboration avec ses partenaires de la Cellule Migrateurs.</p> <p>Le complexe hydraulique des barrages de Saint Savinien (17) est équipé de deux passes-à-poissons sur le bras principal de la Charente, en rive droite. Le site est propriété du Département de la Charente-Maritime. Ces dispositifs permettent d'assurer la franchissabilité piscicole au droit des ouvrages. L'un des aménagements est une passe multi spécifique muni d'un dispositif de piégeage dans son dernier bassin. L'utilisation du piège va permettre d'analyser le fonctionnement de la passe et de mettre en œuvre un suivi biologique ponctuel des espèces.</p> <p>Dans ce cadre, il est prévu sur la période de la migration des aloses, de fin mars à juillet, d'effectuer des manœuvres du piège de façon régulière afin de se familiariser avec son fonctionnement et sa réactivité. Il s'agira de tester et caler un protocole de piégeage - dans différentes configurations de fonctionnement hydraulique – permettant l'observation des espèces piscicoles capturées ponctuellement dans le piège et de proposer des éventuelles améliorations du dispositif. Le piégeage se fait par la fermeture de nasses, grilles et vannes. Les poissons se retrouvent bloqués dans le dernier bassin.</p> <p>Sous la responsabilité et l'accompagnement du chargé de mission, les activités principales du poste consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• programmer les périodes de piégeage (à définir en fonction des niveaux d'eau, des marées et des conditions de migrations),</li><li>• mettre en fonctionnement le piège (manutention et gestion des organes mobiles, surveillance),</li><li>• observer, déterminer et/ou dénombrer ponctuellement les espèces piégées (comportements des espèces, biométrie ponctuelle, manutention de bac, épuisettes...)</li><li>• tester différentes solutions pour l'observation des espèces (acquisition vidéo et dépouillement des séquences, autres, analyses)</li><li>• tester les possibilités de captures de certains spécimens (manutention de poissons...)</li><li>• saisir, mettre en forme et traiter des données</li><li>• être en lien avec le personnel du Département</li><li>• Informer et communiquer sur les opérations</li></ul> <p>Les opérations de piégeage se font directement depuis la plateforme de la passe-à-poissons. Le travail est donc en extérieur avec la manipulation de charge pouvant être lourdes (Bac en eau, épuisettes, poissons, palan...) et de manœuvre d'ouvrages (potence, treuil, manivelles...).</p>
<b>Diplômes exigés :</b>	BAC + 2 minimum

<b>Compétences spécifiques demandées :</b>	BAC+2 minimum en biologie des populations et/ou environnement spécifique aux milieux aquatiques Avoir de bonnes connaissances ou de l'expériences en écologie et environnement spécialisé dans les milieux aquatiques Bonne connaissance des poissons et des migrateurs amphihalins particulièrement Savoir reconnaître les espèces de poissons d'eau douce Bonne connaissance des outils de bureautiques (Pack office) Rigueur dans le recueil des données et leurs traitements Respect des protocoles Autonomie, prise d'initiative Facilité et aisance au travail de terrain (travail de manutention et en extérieur) Des déplacements réguliers devront se faire entre Saintes et St Savinien, permis B obligatoire
<b>Lieu de travail :</b>	Dans les locaux de la FDAAPPMA17 à Saintes et passe-piège de Saint-Savinien
<b>Durée du contrat :</b>	CDD du 02/03/2020 au 28/08/2020
<b>Horaires et temps de travail :</b>	Temps complet – 35h/semaine
<b>Rémunération brute* :</b>	Selon convention collective et accord collectif
<b>Logement de fonction :</b>	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Déplacements :</b>	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>si oui</b>	véhicule personnel <input type="checkbox"/> véhicule de service X véhicule de fonction <input type="checkbox"/>
<b>Frais de déplacements :</b>	oui <input checked="" type="checkbox"/>

Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser avant le **vendredi 17 janvier 2020** par courrier électronique à [contact@migado.fr](mailto:contact@migado.fr)

Information Règlement Général de Protection de la Donnée (RGPD)

Veillez noter que les candidatures reçues en réponse à ce recrutement feront toutes l'objet d'un traitement. Nous n'utiliserons vos données (nom, prénom, CV, situation scolaire, photographie, numéro de téléphone, adresse, situation familiale, ...) que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter et assurer le bon traitement de votre candidature. Les informations personnelles collectées seront conservées au maximum 6 mois après la fin du processus de recrutement.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux salariés de l'entreprise, habilités à les traiter dans le cadre de leur fonction.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant Monsieur Alain GUILLAUMIE Président de MIGADO, à l'adresse mail [contact@migado.fr](mailto:contact@migado.fr) ou par voie postale au 18 ter rue de la Garonne 47520 Le Passage d'Agen.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de toute autre autorité compétente.